

DOSSIER DE CANDIDATURE

**Formation d'Ingénieur de l'INSA Lyon par la voie de l'Apprentissage
Spécialité Informatique
Rentrée Universitaire 2023**

Dossier à compléter et à renvoyer par mail au format PDF avant le **10 avril 2023**

▲ Madame

▲ Monsieur

NOM : **Prénom** :

Né(e) le : **À** : **Dépt / Pays** :

Nationalité :

Adresse du candidat

Indiquer l'adresse à laquelle nous devons transmettre toutes correspondances postales (si nécessaire). Il vous appartient de donner une adresse permanente afin que tout courrier expédié vous parvienne dans les meilleurs délais.

N° : **Rue, Avenue** :

Code Postal : **Ville** :

Pays :

Téléphone fixe : **Téléphone mobile** :

Adresse électronique :

Je reconnais avoir été informé(e) que toute inexactitude ou absence de réponse dans le présent dossier est susceptible d'entraîner l'annulation de ma candidature.

À, le

Signature du candidat

L'emploi du genre masculin dans ce document est utilisé à titre épïcène et ceci dans un souci d'alléger la lecture du texte sans discrimination de genre.

**La formation d'Ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon
par la voie de l'apprentissage – Spécialité Informatique**

La formation d'ingénieur par la voie de l'apprentissage se déroule sur une période de 3 ans de septembre 2023 à fin août 2026. La formation théorique comporte environ 1800 heures de cours au département Informatique de l'INSA Lyon sur les 3 années. La formation s'effectue en partie à l'école et en partie dans une entreprise d'accueil. Les 2 premières années (3IFA et 4IFA) sont ponctuées de 4 séquences (1 séquence = une période « école » suivie d'une période « entreprise »). La dernière année (5IFA) est simplement composée d'une séquence : le semestre 1 correspond à la période « école » et le semestre 2 à la période « entreprise ». Le rythme d'alternance détaillé est présenté sur le site du département Informatique (<https://if.insa-lyon.fr/fr/content/filiere-informatique-par-voie-de-lapprentissage-ifa>).

Cette formule de formation nécessite donc la participation active d'une entreprise qui embauche le candidat pour une durée de 3 ans en Contrat d'Apprentissage. Trouver une entreprise fait partie de la procédure d'admission.

L'apprenti est soumis à un régime de salarié à plein temps (35 heures hebdomadaires incluant à la fois la formation théorique et la formation pratique, 5 semaines de congés payés). Il perçoit un salaire mensuel correspondant à un pourcentage du SMIC dont un seuil minimum (négociable) est déterminé en fonction de son âge et de l'année d'exécution de son contrat d'apprentissage. Pour plus de détails sur la formation en apprentissage : <http://www.formasup-arl.fr/>.

Pour la partie formation dispensée par et dans l'entreprise, l'apprenti se voit confier des missions évoluant progressivement d'un niveau de technicien supérieur vers celui d'un ingénieur. Il est sous la responsabilité d'un **maître d'apprentissage**. Un **tuteur pédagogique**, enseignant de l'INSA Lyon, est en charge de suivre l'apprenti et de contacter le maître d'apprentissage régulièrement pour s'informer du bon déroulement de la formation en entreprise.

Pour devenir apprenti, vous devez :

- Être âgé de moins de 30 ans au début du contrat d'apprentissage ;
(sauf cas particuliers cf. <https://www.formasup-arl.fr/alternant>)
- Avoir l'autorisation légale de travailler en France (nationalité française, CEE ou permis de travail).

Merci de cocher ci-après la case correspondant à votre situation :

- Je ne connais pas encore d'entreprise disposée à m'accueillir en formation par apprentissage.
- Je connais déjà une entreprise disposée à m'accueillir en formation par apprentissage pendant 3 ans :

Nom de l'entreprise :

Secteur d'activité :

Site Web :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Expériences professionnelles et / ou extra scolaires

Mentionnez les stages que vous avez effectués ou les responsabilités que vous avez exercées

Entreprise / Association...	Durée	Année	Mission
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

FICHE DE SYNTHÈSE

**Candidature à la formation d'Ingénieur de l'INSA Lyon
par la voie de l'Apprentissage, spécialité Informatique**

Rentrée Universitaire 2023

Nom du candidat : Prénom :

Âge du candidat :

Baccalauréat

Professionnel : Général : Admission 1^{er} groupe : 2^{ème} groupe :

Série (si applicable) : Spécialités (3) :

Année d'obtention : Moyenne : Mention

Année 2020-21 (rubrique inutile si elle correspond à l'année d'obtention du baccalauréat)

Intitulé du diplôme :
.....

Année validée : OUI NON

Classement Semestre 1 : / Moyenne Générale Elève : Classe :

Classement Semestre 2 : / Moyenne Générale Elève : Classe :

Année 2021-22

Intitulé du diplôme :
.....

Année validée : OUI NON

Classement Semestre 1 : / Moyenne Générale Elève : Classe :

Classement Semestre 2 : / Moyenne Générale Elève : Classe :

Année 2022-23

Intitulé du diplôme :
.....

Classement Semestre 1 : / Moyenne Générale Elève : Classe :

Autres

Certification d'ANGLAIS : OUI NON Nom du test : Score :

Boursier : OUI NON (si oui, joindre un justificatif de la bourse au format PDF)

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

NOTE : Tous les documents joints au dossier de candidature doivent être **impérativement** au **format PDF** et **lisibles ! Vous veillerez à régler correctement les paramètres de votre scanner pour obtenir des fichiers PDF de taille raisonnable (taille inférieure au Mo par page A4).**

- Les 5 premières pages du dossier de candidature IFA 2022 (jusqu'à la fiche de synthèse incluse).
- La fiche d'appréciation individuelle sur votre candidature. Cette pièce du dossier de candidature (téléchargeable séparément) doit faire l'objet d'un envoi par courrier électronique (if-apprentissage@insa-lyon.fr), par la personne qui renseigne le document.
NOTE : Vous devez vous assurer auprès de votre établissement que ce type de document est renseigné et envoyé. En effet, de nombreux IUT se limite à délivrer un avis de poursuite d'études (décision confirmée en assemblée des chefs de département informatique le 18 février 2021).
- L'avis de poursuites d'études, s'il est délivré par votre établissement actuel et s'il est disponible avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature.
- Un curriculum vitae.
- Une lettre de motivation manuscrite (à scanner).
- Vos relevés de notes de tous les trimestres ou semestres **depuis le baccalauréat**.
- Vos relevés de notes du baccalauréat.
- Les photocopies de vos attestations de diplômes ou de titres.
- Un certificat de scolarité pour les candidats en cours d'études pendant l'année universitaire 2022 / 2023.
- Une photocopie lisible de la carte nationale d'identité ou du passeport (document en langue française) et le cas échéant, une photocopie lisible du permis de travail (candidat étranger hors CEE).
- Votre justificatif de paiement des frais de dossier par virement bancaire (cf. la page suivante).
- Le cas échéant, votre justificatif de bourse pour l'année universitaire 2022 / 2023.
- Tout autre document que vous jugerez utile pour mettre en valeur votre candidature.

FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier 2023 s'élèvent à **100 €**, sauf cas particuliers :

- **0 €** pour les boursiers – Joindre obligatoirement un justificatif de la bourse au format PDF.
- **0 €** pour les étudiants déjà inscrits à l'INSA Lyon (FIMI – Formation Initiale aux Métiers d'Ingénieur). Ils sont dispensés de frais de dossier de candidature puisque ces frais ont déjà été acquittés à leur arrivée en première année à l'INSA Lyon.

Tout dossier de candidature non accompagné du paiement sera rejeté. Ce paiement est destiné à couvrir les frais de traitement de votre dossier de candidature. Il ne pourra en aucun cas vous être remboursé quelle que soit la suite donnée à votre candidature.

Moyen de paiement

Le paiement se fera **exclusivement par virement bancaire** en indiquant obligatoirement la mention suivante :

IFA23-NOMduCandidat-PRÉNOMduCandidat

Cette mention est obligatoire au bon traitement de votre dossier de candidature. Elle est indispensable à la parfaite identification et attribution de votre paiement au niveau de l'agence comptable de l'INSA Lyon.

Relevé d'identité bancaire de l'INSA Lyon



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant nationale de compte bancaire - RIB						
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation		
10071	69000	00001004336	54	TPLYON		
Identifiant international de compte bancaire - IBAN						
IBAN (International Bank Account Number)						
						BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1690	0000	0010	0433	654
						TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

INSA AGENCE COMPTABLE

Ce dossier de candidature est à retourner, dûment complété et avec toutes les pièces jointes (au format PDF), avant le 10 avril 2023, par courrier électronique à l'adresse suivante : if-apprentissage@insa-lyon.fr

L'INSA LYON est responsable de traitement et traite vos données à caractère personnel conformément au règlement européen (UE) 2016/679 (dit RGPD). Nous traitons les données relatives à votre identité, vos coordonnées et votre cursus académique en vue du recrutement au sein de notre filière informatique en alternance. Vous avez la possibilité d'exercer vos droits individuels en contactant notre DPO dpo@insa-lyon.fr

Vous trouverez les informations complètes relatives à ce traitement sur le site de l'[INSA Lyon - Données personnelles](#).

INSA LYON

Campus LyonTech La Doua
20, avenue Albert Einstein – 69621 Villeurbanne Cedex – France
Tél. + 33 4 72 43 83 83 – Fax + 33 4 72 43 85 00
www.insa-lyon.fr



PROCÉDURE D'ADMISSION

La sélection des candidats s'effectue en trois phases

1^{ère} phase : Instruction du dossier de candidature

La clôture du dépôt des dossiers de candidature est fixée au **10 avril 2023** à 23h59 (heure de Paris).

Une commission de sélection des dossiers de candidature se réunira **mi-avril 2023**.

Si votre dossier de candidature est retenu, vous serez convoqué à un entretien d'admission.

2^{ème} phase : Entretiens d'admission

Entretiens d'admission : **17 au 22 mai 2023**.

À l'issue des entretiens d'admission, le jury d'admissibilité classera les candidats admissibles en 2 groupes :

- Un **premier groupe** d'au plus 20 personnes sera constitué par les **candidats admissibles prioritaires** (ceux qui auront obtenu le plus de points après l'instruction du dossier de candidature et les entretiens d'admission). Ces candidats auront **une place réservée** dans la filière **pour une durée déterminée de 21 jours** durant laquelle ils devront trouver leur entreprise d'accueil. Cela diminuera le stress et la pression pour les candidats admissibles de ce groupe durant cette phase de recherche. **Au-delà des 21 jours**, si un candidat admissible prioritaire n'a pas trouvé son entreprise d'accueil, **sa place n'est plus réservée** : elle deviendra accessible à tous les candidats encore admissibles. De fait, dans cette situation, un candidat admissible prioritaire rejoindrait le second groupe de candidats admissibles, les non prioritaires.
- Le **second groupe** sera constitué par les **candidats admissibles non prioritaires**. Ces candidats seront ordonnés en fonction du nombre de points obtenu après l'instruction du dossier de candidature et les entretiens d'admission. Cet ordre sera utilisé en cas de démission dans le groupe prioritaire pendant la durée réservée. À cet instant, le candidat admissible le mieux classé dans ce groupe intégrera le groupe prioritaire pendant le temps prioritaire restant.
- Dès la proclamation de la liste des candidats admissibles, **la règle « premier arrivé – premier servi » s'appliquera** au second groupe pour la recherche d'une entreprise d'accueil : **le premier candidat admissible non prioritaire à trouver son entreprise d'accueil sera le premier dans une liste complémentaire en attente d'une place disponible dans la filière IFA**, et ainsi de suite. Lorsque la phase prioritaire de 21 jours sera achevée, les places encore disponibles seront attribuées en faisant appel à cette liste complémentaire (dans l'ordre), jusqu'au remplissage de la filière. Malheureusement, des candidats admissibles avec une entreprise d'accueil pourront se retrouver sans place dans la filière IFA.

3^{ème} phase : Recherche d'une entreprise d'accueil

Recherche possible jusqu'au **12 juillet 2023**

Conformément au processus d'attribution des places dans la filière IFA, l'admission définitive est prononcée...

- Pour un candidat déclaré admissible à l'issue de la commission de sélection des dossiers de candidature et des entretiens d'admission
- **Et** pour un candidat qui aura trouvé une entreprise d'accueil pour son contrat d'apprentissage adossé à une fiche de poste validé, au modèle IFA, en adéquation avec les objectifs de la formation
- **Et** s'il reste encore au moins une place disponible dans la filière IFA au moment où le candidat admissible est sélectionné par l'algorithme d'attribution des places (cette dernière condition est la plus critique).

Nous attirons l'attention des candidats admissibles sur les points suivants :

- La recherche d'une entreprise d'accueil pour un contrat d'apprentissage s'apparente à la recherche d'un emploi : il peut donc y avoir des délais ;
- Il est judicieux de commencer sa recherche d'entreprise dès la mi-avril après la commission de sélection des dossiers de candidature, sans toutefois être certain d'être encore un candidat admissible à l'issue des entretiens d'admission ;
- L'INSA Lyon (département Informatique – IFA) se réserve le droit de refuser tout dossier pour lequel l'entreprise et la fiche de poste proposée ne seraient pas en adéquation avec les objectifs de formation (fiche de poste non conforme au modèle IFA) ;
- Le nombre de places dans cette formation est limité (20 places disponibles au maximum) ;
- La date du 12 juillet 2023 est purement indicative : en général, la filière IFA est pleine bien avant cette date (très souvent à la fin du temps réservé).

Début prévu de la formation : **Lundi 11 septembre 2023**